



**SYNDICAT  
PROFESSIONNEL  
DES ENSEIGNANTS  
ET ENCADRANTS  
DE LA DANSE**

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 7 juin 2021 en visio-conférence

N° 20-2021

Etaient présents : Mario Grimaldi, Sonia Garric, Olivier Terisse, , Eric Rey Jean Luc Habel,, Marc Fabrici, Jacques Cécillon

Absents : Marc Couderc, Céline Guitou,

Excusés : Eric Sourdeau

Ordre du jour adopté.

Le PV 19 du conseil d'administration du 31 mai est approuvé à l'unanimité.

Le Président fait un rapide compte rendu de la réunion en visio avec Mr le député Bruno Studer du Bas Rhin (la REM ) Très bon accueil en compagnie de marc Fabrici. A bien écouter les « revendications » de la profession à l'approche d'une reprise d'activité. A la proposition d'être un porte parole du syndicat et des enseignants, il n'a pas dit non. Il se dit très impliqué sur notre profession et entend bien nos inquiétudes. Il va favoriser une mise en relation avec l'une de ses collègues députées en Ile et Vilaine et ancienne enseignante de danse, Madame Christine Cloarec. Le président propose qu'un courrier soit adressé à cette nouvelle interlocutrice, à charge du secrétaire de le préparer....

Eric Rey évoque sa participation régulière avec des élus de son département par le biais de réunions organisées par la CEPME. L'occasion de parler de nos attentes et préoccupations....

Olivier Terisse évoque le Pass Culture pour lequel il entreprend les démarches d'adhésion....

Un tour de table proposé par le Président sur la fréquentation des premiers cours après réouvertures. Il est abordé également les demandes de clients qui sollicitent des remboursements ou des avoirs. Les situations semblent bien différentes entre les structures.

Enfin , le président, accompagné de Sonia Garric, a rencontré le service culture du Conseil départemental de l'Isère, pour évoquer la situations des écoles. L'interlocutrice, salariée, qui s'est retranché derrière les élections prochaines pour permettre une écoute plus approfondie par les élus...

Rendez vous fixé au lundi 21 Juin à 9h30.

Président

Le Secrétaire de séance